

PANORAMA

Édition 2017

L'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

SOMMAIRE

01 - L'ESS en Nouvelle-Aquitaine _____ 3

Qu'est-ce-que l'ESS ? _____ 4

Les principaux secteurs
d'activité de l'ESS _____ 5

Les salariés de l'ESS _____ 6

02 - Renouvellements et départs à la retraite _____ 7

Les métiers de l'ESS _____ 9

Interview d'Arnaud Matarin ____ 10

03 - Territoires _____ 11

L'ESS dans les nouvelles
intercommunalités _____ 12

Liste des entreprises _____ 13

En France et
Nouvelle-Aquitaine _____ 14

04 - Tiers-lieux _____ 15

Les tiers-lieux,
un outil pour coopérer _____ 16

Interview de Lucile Aigron ____ 17

Les tiers-lieux
en Nouvelle-Aquitaine _____ 18

Méthodologie _____ 19

**Publication de l'Observatoire Régional
de l'Économie Sociale et Solidaire**
Janvier 2017

Directeurs de publication : Arnaud Virrion,
Jean-Claude Boyer et Pierre-Yves Boutin
Responsable éditorial : Mathieu Leydet
Ont participé : Angèle Zinssner, Mélanie Thuillier,
Benjamin Coly et Stephen Borderie.
Graphisme : www.carolinecollon.fr - Aceascop
Impression : Proformats
Contact : observatoire@cress-poitoucharentes.fr

La CRESS remercie :
Les partenaires financeurs (L'État, le Groupe
Caisse des Dépôts, la Région Nouvelle-Aquitaine,
les Départements de la Gironde et des Landes,
Bordeaux Métropole et le Crédit Mutuel) ; Le
CNCRESS et la Coopérative des tiers lieux pour
leur participation à la rédaction du document.

3

PANORAMA

01

L'ESS EN NOUVELLE- AQUITAINE



QU'EST-CE QUE L'ESS ?

L'ESS EST CONSTITUÉE DE STRUCTURES REGROUPEANT DES PERSONNES QUI S'ORGANISENT ET ENTREPRENNENT ENSEMBLE, constituant un mouvement social et économique se référant, dans ses statuts et dans ses pratiques, à un modèle d'entrepreneuriat et un projet politique s'appuyant sur un certain nombre de fondements forts :



La personne au cœur de l'économie

Les personnes et le projet collectif priment sur le capital et la recherche de profit. Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale, réalisé au service d'un collectif et non au service de l'intérêt d'une seule personne.



Le fonctionnement démocratique

Les dirigeants sont élus et les décisions sont prises selon le principe « 1 personne = 1 voix » (et non en fonction du capital détenu). La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics.



La liberté d'adhésion

Toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer ou prendre des responsabilités dans une organisation de l'ESS, ou d'en partir.



Un modèle économique spécifique

Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité car il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer et leur appropriation individuelle est interdite. Les fonds propres ne sont pas partageables.

CHIFFRES CLÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

22 113 ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

220 396 SALARIÉS DONT 68% DE FEMMES

192 338 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Historiquement composée de structures d'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles ou fondations qui en constituent encore aujourd'hui l'ossature), l'ESS s'est élargie à de nouvelles formes d'entrepreneuriat : économie solidaire, insertion par l'activité économique (IAE), entreprises adaptées, entrepreneuriat social...

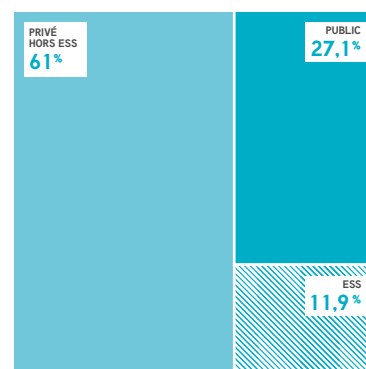
Elle est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie, des services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie, en passant par l'agriculture, le commerce ou le bâtiment, mais également sur tous les territoires : deux tiers des communes françaises comptent au moins une entreprise de l'ESS.

L'ESS compte aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine 22 113 établissements employant 220 396 salariés, et a su rester créatrice d'emploi avec +3% de salariés en 4 ans.

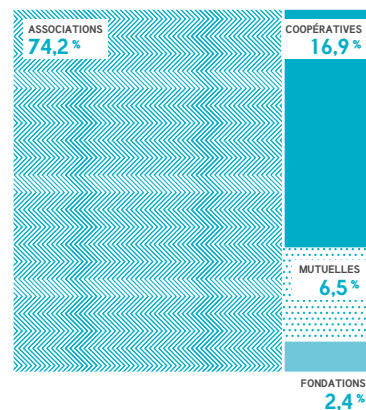
Pour aller plus loin

http://www.cncres.org/accueil_cncres/actualites_/813_530/loi_ess_un_livret_actualise_pour_tout_comprendre

RÉPARTITION DES SALARIÉS



RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'ESS



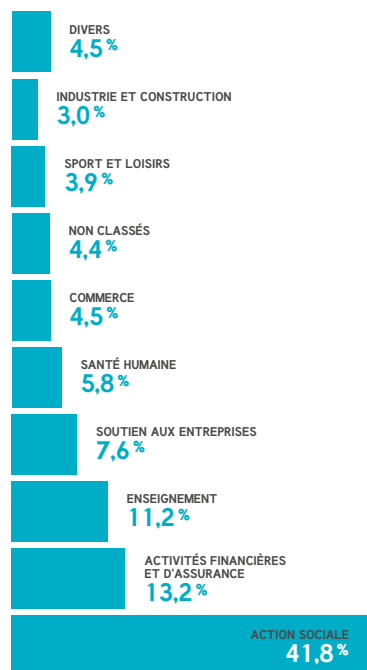
	COOPÉRATIVES	MUTUELLES	ASSOCIATIONS	FONDACTIONS	TOTAL ESS	PRIVÉ HORS ESS	PUBLIC
Établissements employeurs	3 308	832	17 874	99	22 113	179 796	17 819
Effectifs salariés	36 786	14 096	161 251	5 283	220 396	1 129 055	501 812
Équivalents temps plein	34 631	12 946	137 334	4 869	192 338	1 032 449	457 346
Rémunérations brutes (en millions d'euros)	1 275 M€	567 M€	3 623 M€	116 M€	5 716 M€	33 922 M€	14 267 M€

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ESS

L'économie sociale et solidaire est présente dans une grande majorité des secteurs d'activité en Nouvelle-Aquitaine, mais pas avec la même intensité :



RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'ESS ⁽¹⁾



Nous avons choisi ci-dessous de détailler les 5 secteurs d'activités les plus employeurs de l'ESS, qui représentent ensemble plus de 80% des salariés de l'ESS :



Action sociale

Premier secteur employeur de l'ESS avec plus de 92 000 salariés en Nouvelle-Aquitaine, l'action sociale regroupe principalement des associations qui agissent dans l'hébergement médico-social / social, l'aide par le travail et l'aide à domicile. On retrouve également des salariés de l'action sociale dans des mutuelles ou des fondations.



Activités financières et d'assurance

Ce secteur d'activité regroupe deux catégories distinctes : Les banques coopératives avec plus de 16 000 salariés, et les mutuelles (santé et assurance) avec 12 000 salariés.



Enseignement

L'économie sociale et solidaire représente plus de 24 000 salariés, principalement sous forme associative, qu'on retrouve dans l'enseignement primaire/secondaire/supérieur, mais également dans l'enseignement culturel ou la formation continue des adultes.



Soutien aux entreprises

Secteur composite, les 17 000 salariés qui œuvrent dans le soutien aux entreprises sont répartis dans de nombreuses activités administratives, professionnelles ou scientifiques dédiées aux entreprises. On y retrouve notamment les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et les groupements d'employeurs.



Santé Humaine

Avec plus de 12 500 salariés, l'économie sociale et solidaire est représentée dans de nombreux secteurs de la santé humaine (activité hospitalière, sage-femme, médecine généraliste, dentaire, ...).

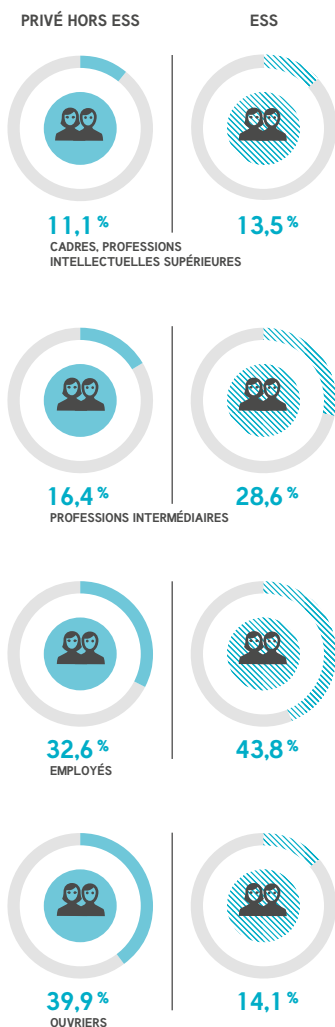
L'économie sociale et solidaire est également structurante pour certains secteurs d'activité. Par exemple, dans le secteur du sport et des loisirs, l'ESS représente 77% des établissements employeurs et 62% des salariés, majoritairement associatifs.

⁽¹⁾ Non classés : associations ne disposant pas de code d'activité spécifique.
Source INSEE CLAP 2014

PANORAMA

L'ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE

LES SALARIÉS DE L'ESS



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SE CARACTÉRISE PAR UNE PART DE CADRES ET DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES PLUS ÉLEVÉE QUE DANS LE PRIVÉ HORS ESS.

Inversement, on note une plus faible part des ouvriers.

Au sein de l'ESS, la répartition varie grandement. Les mutuelles comportent la plus grande part de cadres avec 30% de leurs effectifs.

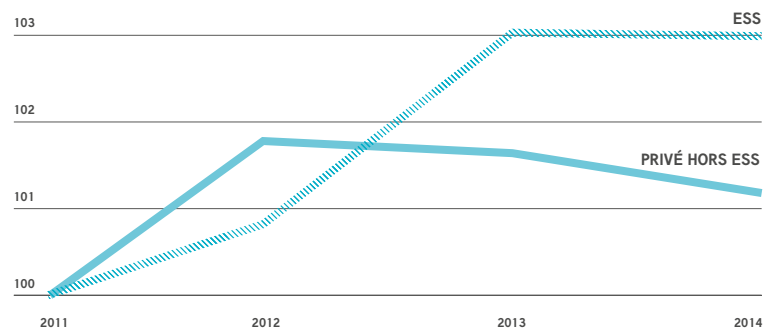
2/3 des salariés de l'ESS sont des femmes. Les coopératives sont la seule famille qui compte une proportion d'homme supérieure à 50%.

Entre 2011 et 2014, l'ESS a créé plus d'emploi que le privé hors ESS. Cette progression est portée par 3 familles :

- les associations (+3,6%),
- les mutuelles (+4%),
- les fondations (+8,7%).



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS
BASE 100 EN 2010



e Alex graud

02

**RENOUVELLEMENTS
ET DÉPARTS
À LA RETRAITE**

PANORAMA

RENOUVELLEMENTS ET DÉPARTS À LA RETRAITE

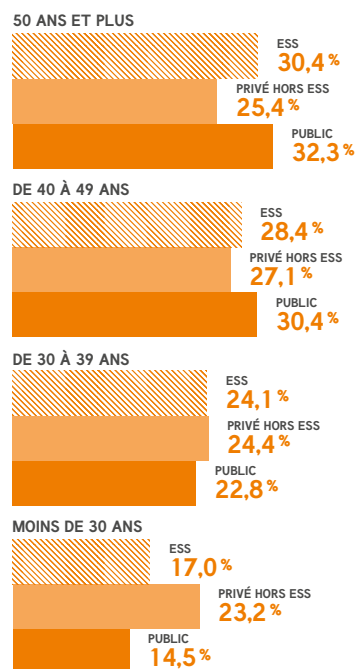
LES RÉCENTES ÉTUDES DES OBSERVATOIRES DE L'ESS ONT PERMIS DE METTRE EN LUMIÈRE UN VIEILLISSEMENT IMPORTANTS DES SALARIÉS DE L'ESS.

Ce nouveau panorama est l'occasion de mettre à jour ces données à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine afin de lancer des pistes de réflexion sur ce sujet incontournable pour le futur de l'économie sociale et solidaire sur le territoire en terme de développement de l'emploi et des besoins en compétence des acteurs.

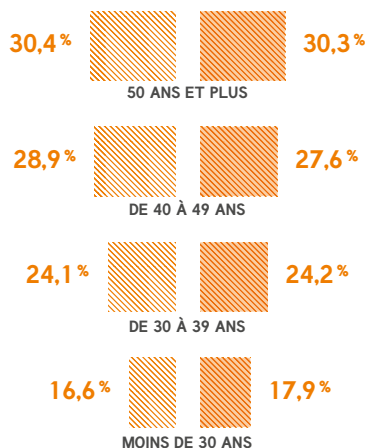
Avec plus de 64 000 salariés de plus de 50 ans, c'est plus de 30% des effectifs de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine qui devraient cesser leur activité d'ici 2025. L'ESS emploie 12,5% des actifs de plus de 50 ans de la région.



PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE NOUVELLE AQUITAINE



PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE L'ESS
FEMMES HOMMES



Ces potentiels départs à la retraite affectent l'ensemble des familles juridiques de l'ESS qui ont toutes 30% ou plus de leurs effectifs âgés de plus de 50 ans. Les associations sont les plus impactées en volume (47 000 salariés).

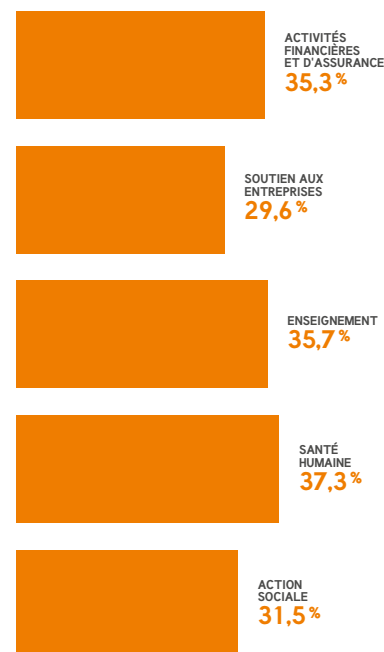


Philippe Clabotse / Repair Café breilles

Les cadres de l'ESS sont les plus impactés par le vieillissement avec 36% des effectifs qui ont plus de 55 ans, ce qui laisse anticiper des mutations importantes à venir au sein des structures de l'ESS.



PART DES SALARIÉS DE L'ESS DE PLUS DE 50 ANS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



Au sein de l'action sociale, ce sont surtout l'hébergement médico-social et social ainsi que l'aide à domicile qui sont les plus impactés.

LES MÉTIERS DE L'ESS

Dans le tableau suivant nous avons sélectionné les 20 métiers prépondérant de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine, qui représentent 30% du total des salariés de l'ESS. On retrouve des métiers typiques des secteurs d'activité principaux de l'ESS (aide à domicile, animateur(trice) socio-culturel, personnel enseignant...) mais également des métiers moins spécifiques à l'ESS (secrétaire, ouvrier non qualifié...).

SECTEUR	NOMBRE DE SALARIÉS DE PLUS DE 50 ANS	PART DES 50 ANS ET PLUS	PART DE L'ESS DANS LE MÉTIER
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	 7 706	40%	59%
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel	 2 534	24%	17%
Aides-soignant(e)s	 2 281	27%	18%
Agents de service hospitaliers	 2 702	33%	22%
Secrétaires	 2 607	33%	16%
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	 2 604	36%	14%
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	 1 077	16%	75%
Autres employé(e)s administratif(ive)s	 1 578	23%	16%
Employé(e)s des services commerciaux de la banque	 1 107	18%	63%
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	 1 378	25%	54%
Aides médico-psychologiques	 1 191	21,9%	67,9%
Employé(e)s des services comptables ou financiers	 1 441	30,3%	15,3%
Infirmier(ère)s	 1 333	29,7%	11,9%
Cadres des services administratifs et financiers	 1 925	45,0%	16,9%
Nettoyeur(se)s	 1 453	34,0%	13,0%
Formateur(trice)s	 1 410	35,9%	53,7%
Moniteur(trice)s et éducateur(trice)s sportifs, sportifs professionnel(le)s	 574	15,0%	53,7%
Employé(e)s des services techniques des banques et des assurances	 1 169	31,9%	30,6%
Enseignant(e)s du primaire	 1 052	30,9%	11,0%
Technicien(ne)s (sauf technicien(ne)s tertiaires)	 826	24,6%	4,6%

RENOUVELLEMENTS ET DÉPARTS À LA RETRAITE


**INTERVIEW
D'ARNAUD MATARIN
CNCRESS**
**Quelle est la situation
au niveau national ?**

Les prévisions de départs à la retraite sont en hausse (100 000 départs dès 2017 ; plus de 700 000 d'ici 2025, soit près d'un tiers des salariés de l'ESS !) et concentrés sur quatre secteurs d'activité : l'action sociale, l'enseignement et la formation, la santé, et les activités financières et d'assurance. L'ESS est plus vieillissante que le reste du privé (de loin) mais moins que le public.

Source : INSEE CLAP ET DADS 2014

**Pourquoi le vieillissement
touche-t-il autant l'ESS ?**

Très bonne question. On a envie de penser que dans l'ESS on fait plus confiance aux salariés âgés, et qu'ils sont maintenus en poste malgré leur âge alors que dans le reste du privé ils sont virés... Mais je ne pense pas que ce soit vrai. C'est plutôt dû à la structure de l'emploi dans l'ESS, et au fait que de nombreuses structures ont du mal à recruter des jeunes (de par leur situation géographique, ou les conditions d'emploi - salaire, contrat, temps de travail - proposées). On observe aussi (pas forcément dans les statistiques mais dans les enquêtes qualitatives, notamment de l'APEC) de plus en plus de « conversion » de carrière, pour des personnes qui cherchent en milieu de carrière (35 - 45 ans) un travail qui a un peu plus de sens, et se tournent vers l'ESS.

**Quelle évolution depuis la
précédente étude sur les départs
à la retraite ?**

La catégorie des 60 ans et plus est en proportion celle qui progresse le plus, sinon sur les secteurs d'activité on est sur les mêmes constats. Le volume des départs est mécaniquement en augmentation. La différence en 2016 est qu'on a une analyse sur les métiers, ce qui est intéressant et plus concret, notamment lorsqu'on réfléchit sur le renouvellement de ces postes, le recrutement.

**Que peut-on faire
avec ces résultats ?**

On peut réfléchir à comment convertir ces départs à la retraite en opportunités d'emploi. Quelques enjeux principaux sont cités dans l'étude : l'attractivité des emplois, la communication, la formation. Ce sont des pistes que l'on a travaillé avec les acteurs lors d'une matinée « emploi » le 31 janvier au CNCRESS. Ont été conviés les partenaires historiques de l'ONESS, mais aussi des partenaires publics (DGEFP, DIESS), des OPCA, des acteurs de l'emploi (APEC), des réseaux et fédérations de l'ESS, ainsi que deux grandes entreprises de l'ESS qui ont témoigné de leur démarche RH (l'APF et Emmaus France).

Pour en savoir plus
www.cncres.org

03

TERRITOIRES



L'ESS DANS LES NOUVELLES INTERCOMMUNALITÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la carte des intercommunalités en Nouvelle-Aquitaine a été profondément modifiée suite à l'application de la Loi NOTRe. Cette Loi augmente le seuil démographique pour les communautés de communes et a amené à de nombreuses fusions qui ont conduit à une réduction de 46% du nombre d'intercommunalités en Nouvelle-Aquitaine.^[1]

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	EFFECTIFS SALARIÉS	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
16 / CA Grand Cognac	217	2 193	1 905
16 / CA du Grand Angoulême	576	6 612	5 846
17 / CA de Saintes	276	3 179	2 919
17 / CA Rochefort Océan	235	2 116	1 871
17 / CA de la Rochelle	662	6 837	5 879
17 / CA Royan Atlantique	240	1 738	1 635
19 / CA du Bassin de Brive	328	3 643	3 181
19 / CA Tulle Agglo	238	2 189	1 796
23 / CA du Grand Guéret	191	2 058	1 755
24 / CA le Grand Périgueux	443	3 815	3 366
24 / CA Bergeracoise et Coteaux de Sigoulès	234	3 837	3 318
33 / CA Bassin d'Arcachon Sud-Pôle Atlantique (Cobas)	168	1 248	1 092
33 / CA du Libournais	287	2 597	2 284
33 / Bordeaux Métropole	2 917	37 090	31 662
40 / CA du Grand Dax	204	2 065	1 783
40 / CA Mont de Marsan Agglomération	265	2 425	2 145
47 / CA du Grand Villeneuve	193	2 068	1 748
47 / CA Val de Garonne Agglomération	230	2 633	2 245
47 / CA d'Agen	490	5 305	4 402
64 / CA de Pau-Pyrénées	752	8 474	7 113
64 / CA Pays Basque	1 277	12 149	10 516
79 / CA du Bocage Bressuirais	335	2 808	2 311
79 / CA du Niortais	555	12 539	11 436
86 / CA du Pays Châtelleraudais	278	2 393	2 006
86 / CA Grand Poitiers	1 049	9 751	8 647
87 / CA Limoges Métropole	938	10 129	9 020

[1] Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
Données INSEE CLAP 2014

LISTE DES ENTREPRISES

Les Chambres Régionales de l'ESS (CRESS) se sont vues confier par l'article 6 de la loi du 31 juillet 2014 la publication et la tenue à jour de la liste des entreprises de l'ESS. Les modalités de cette mission ont été précisées par le décret du 22 décembre 2015, notamment les informations publiques à afficher : raison sociale de l'entreprise, forme juridique, adresse... Le réseau des CRESS a travaillé dès janvier 2016 à la mise en oeuvre opérationnelle de cette nouvelle mission, en étroite collaboration avec la Délégation Interministérielle à l'ESS et les services de l'INSEE.

Cette liste des entreprises poursuit trois objectifs principaux :

- Donner de la visibilité aux entreprises de l'ESS sur les territoires ;
 - Contribuer à la mise en relation des entreprises de l'ESS avec les décideurs économiques afin de favoriser leur développement et leur activité ;
 - Améliorer la connaissance et l'observation des entreprises de l'ESS.
- Cet outil nouveau, au service du développement de l'ESS dans les territoires, est ainsi à destination d'un public large : collectivités locales et territoriales, chambres consulaires, entreprises ESS et hors ESS, citoyens,

chercheurs, porteurs de projet, etc. C'est également un outil évolutif, qui sera alimenté et amélioré en continu par le réseau des CRESS et ses partenaires, mais aussi par les entreprises elles-mêmes. La qualification des données est ainsi pensée comme un travail collectif, auquel de nombreux acteurs participeront : entreprises, collectivités, réseaux et fédérations de l'ESS, etc. Seules les entreprises relevant de l'article 1^{er} de la loi du 31 juillet 2014 peuvent figurer sur cette liste.

WWW.LISTE-ENTREPRISES.CNCRES.ORG



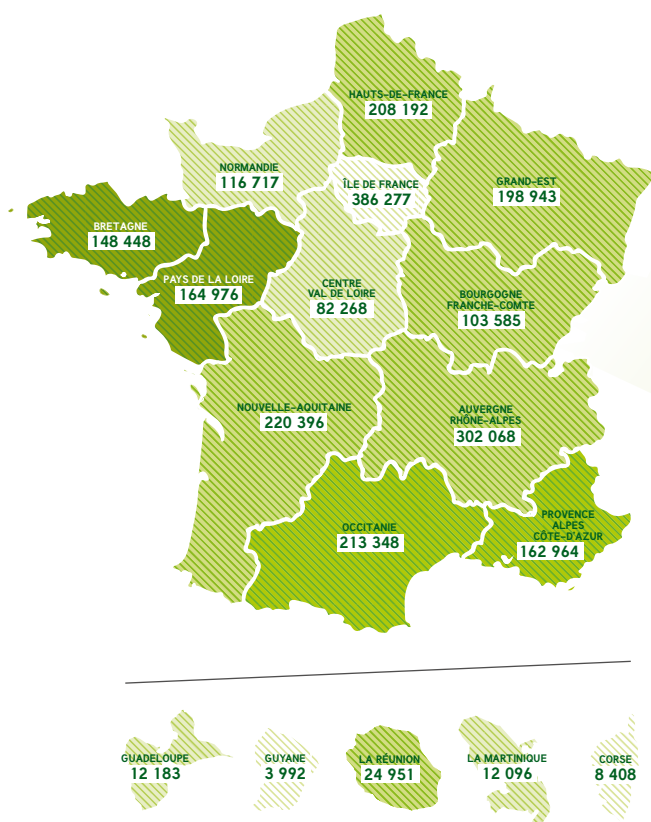
309833 ÉTABLISSEMENTS RÉFÉRENCÉS



EN FRANCE ET NOUVELLE-AQUITAINE

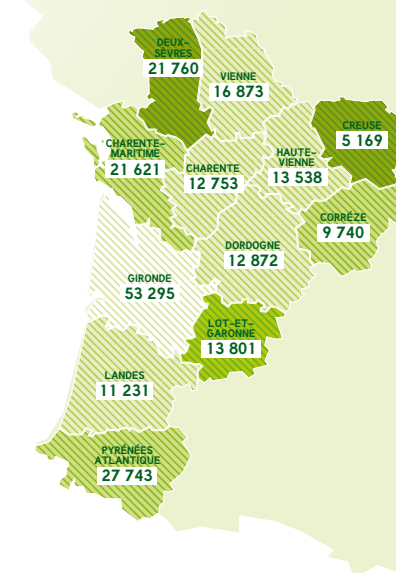
NOUVELLE-AQUITAINE, 3^{ME} RÉGION DE FRANCE EN VOLUME D'EMPLOI ESS

POIDS DES EFFECTIFS
SALARIÉS DE L'ESS DANS
L'ÉCONOMIE



- de 7% à 9%
- de 9% à 11%
- de 11% à 12%
- de 12% à 13%
- + de 13%

RÉPARTITION DES SALARIÉS
DE L'ESS PAR DÉPARTEMENTS



- de 9,5% à 10%
- de 10% à 12%
- de 12% à 13%
- de 14% à 15%
- + de 15%

15

PANORAMA

04

TIERS-LIEUX



LES TIERS-LIEUX, UN OUTIL POUR COOPÉRER

LES TIERS-LIEUX, APPELÉS AUSSI ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS ET COLLABORATIFS DÉSIGNENT DES LIEUX DE TRAVAIL OÙ LA CRÉATIVITÉ PEUT NAÎTRE ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS, OÙ LA FLEXIBILITÉ RÉPOND EN PREMIER LIEU AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DU CHAMP ENTREPRENEURIAL.

Ils permettent également aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise.

Ils amènent aussi les personnes à trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, de croiser des mondes qui ne se seraient pas rencontrés par ailleurs, de favoriser des échanges grâce aux animations et événements mis en place.

Ils peuvent prendre la forme d'espaces de travail partagés (appelés aussi «coworking»), d'ateliers partagés, de fablab (laboratoire de fabrication) et accueillir des services «cousins» tels que des jardins partagés, des boutiques partagées, des cafés, des épiceries, des ressourceries, de la méditation numérique et bien d'autres.

On distinguera les tiers-lieux :

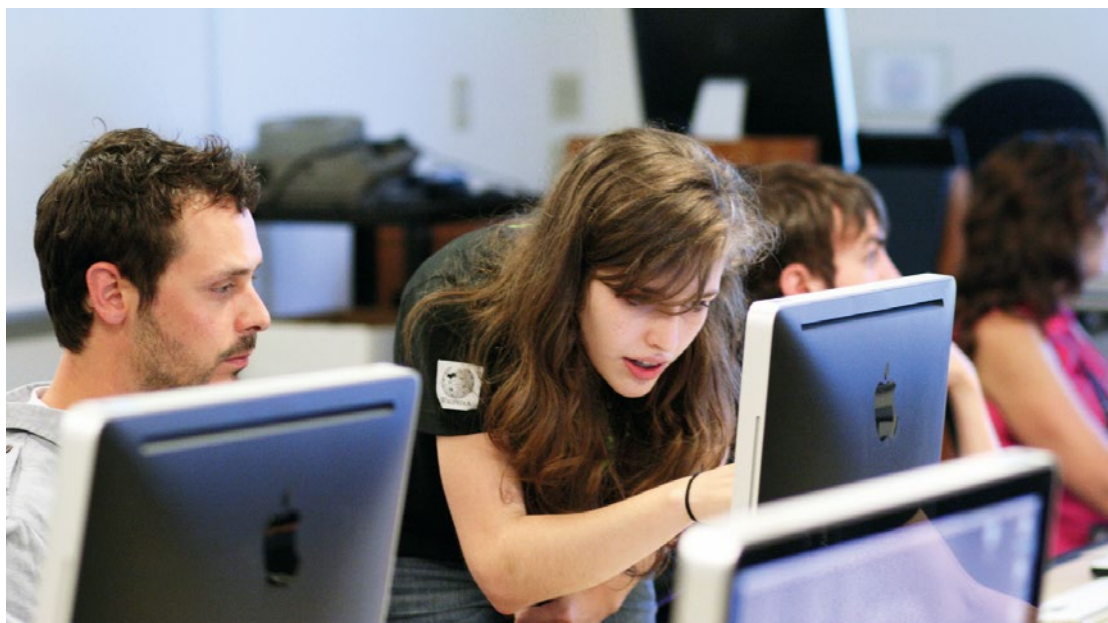
- ❶ Activités & de services pour favoriser la démobilité et proposer une alternative au travail solo :
 - Espaces de coworking.
 - Espaces collaboratifs.
 - Cafés associatifs connectés.
- ❷ Artisanaux pour développer le DIY (Do It Yourself) et les savoirs-faire :
 - Fablab.
 - Hackerspace / Makerspace.
 - Ateliers partagés / Repair Cafés.

❸ Agricoles pour un retour à l'agriculture paysanne et aux circuits courts :

- Lieu de production entre fermiers.
- Lieu de vente partagé entre producteurs ou consommateurs.

❹ Éducatifs pour des lieux qui connectent le monde éducatif et le marché de l'activité :

- Innovation pédagogique.





© Jérôme Baillet / Peps Images

INTERVIEW DE LUCILE AIGNON DE LA COOPÉRATIVE DES TIERS-LIEUX

Comment reconnaître un tiers lieu ? Qu'est ce qui réunit ces formes différentes sous une même appellation ?

C'est une question qui interpelle les valeurs du mouvement.

Les tiers-lieux impulsent une dynamique territoriale en proposant des espaces de proximité : ouverts (sans distinction de revenus ou de statuts), pluridisciplinaires (sans distinction du secteur d'activité) abordables (coût modéré d'accès / sans volonté de faire du profit sur les usagers), et flexibles (sans engagement). C'est la forme associative qui prédomine en Nouvelle-Aquitaine.

Les chiffres confirment la tendance identifiée sur le terrain : la grande majorité des tiers-lieux de la Nouvelle-Aquitaine repose sur un modèle associatif et/ou coopératif à 65% bien loin devant le secteur privé seul qui ne représente que 23% ou le secteur public à 12%. Très représentés, ces nouveaux groupements associatifs réalisent la double performance d'une vie démocratique et d'une ouverture à tous. Le lieu est dans les faits le premier objet de coopération qui permet à ses utilisateurs de se mettre autour de la table pour gérer et animer leur collectif. L'intérêt collectif doit primer sur les intérêts individuels c'est à dire « travailler autrement pour vivre mieux ». Dans cette petite phrase, nous entendons :

· Autrement symbolise la congruence : être plus aligné avec ce que l'on est, ce que l'on dit et ce que l'on fait / donner du sens à son travail / se lever le matin en se disant qu'on va construire du positif / que nos actions quotidiennes apportent

quelque chose à soi et aux autres et à la société.

· Vivre mieux signifie ne plus subir / pouvoir faire ses propres choix / être conscient et attentif à son équilibre, ses besoins et ceux de ses proches.

Quelle est l'importance de ces lieux pour les territoires où ils sont implantés ?

Les tiers-lieux sont des projets structurants de territoires, qui (re) dynamisent un quartier, un village. Nous envisageons ces espaces comme des lieux créant les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

La mixité des compétences, des profils et des parcours est recherchée, elle se veut nourrir les lieux en diversité et dépasser le cadre même des disciplines. Au-delà du lieu, c'est à travers une programmation riche et variée que les tiers-lieux se distinguent. Le vivier de compétences ne demande qu'à se rencontrer, se faire confiance et créer des synergies.

DES ENJEUX EN MILIEU RURAL

Le développement des usages numériques associé à celui des tiers-lieux est un levier en milieu rural ou en périphérie car il permet :

- aux salariés d'éviter les déplacements pendulaires et de maintenir des actifs sur leurs territoires de vie,
- aux nombreuses entreprises uni-personnelles de pouvoir s'épanouir dans un cadre collectif,
- aux actifs de pouvoir séparer leur cadre privé et professionnel,
- aux associations ou petites structures de se développer sans prendre de risque...

DES ENJEUX POUR LE FUTUR DU TRAVAIL

Plus évident pour les petites entreprises ou les associations, le tiers-lieu est la solution idéale pour démarrer, créer un réseau professionnel de coopération et se développer sans risque.

Aujourd'hui, le taux de chômage qui se situe à 10,2% de la population

active, nous questionne également sur l'utilité des tiers-lieux qui pourraient être des espaces dynamisants où les personnes pourraient travailler de façon plus entourée sur leurs projets professionnels et découvrir un réseau d'entraide.

À l'heure actuelle, certaines entreprises favorisent cette forme de travail pour des raisons évidentes d'économie, de flexibilité, mais aussi pour dynamiser la créativité de leurs employés à travers les contacts et rencontres facilités dans un tel espace.

Comment en créer un ?

C'est une grande question à laquelle il n'y a pas de réponse toute prête. L'aspect bottom up" est fondamental et l'engagement des acteurs est souvent un élément moteur de la dynamique. Contrairement à ce qu'on peut penser, tout ne tourne pas autour du lieu mais bien autour des besoins des personnes, du niveau de confiance entre les premiers utilisateurs et de l'ambition que l'on donne ou pas au projet de lieu commun. Pas de recette miracle et toute prête, il faut réunir les bons ingrédients et au bon dosage. Compte tenu de tous ces éléments, le tiers-lieu ne se décrète pas mais il est possible de favoriser son essor en prenant le temps d'écouter, de construire ensemble le projet collectif et de s'implanter au bon endroit. Le vrai « boom » des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine est aussi boosté par la progression des partenariats publics-privés estimés à 30%. C'est de notre point de vue une avancée favorable pour que les tiers-lieux puissent s'épanouir.

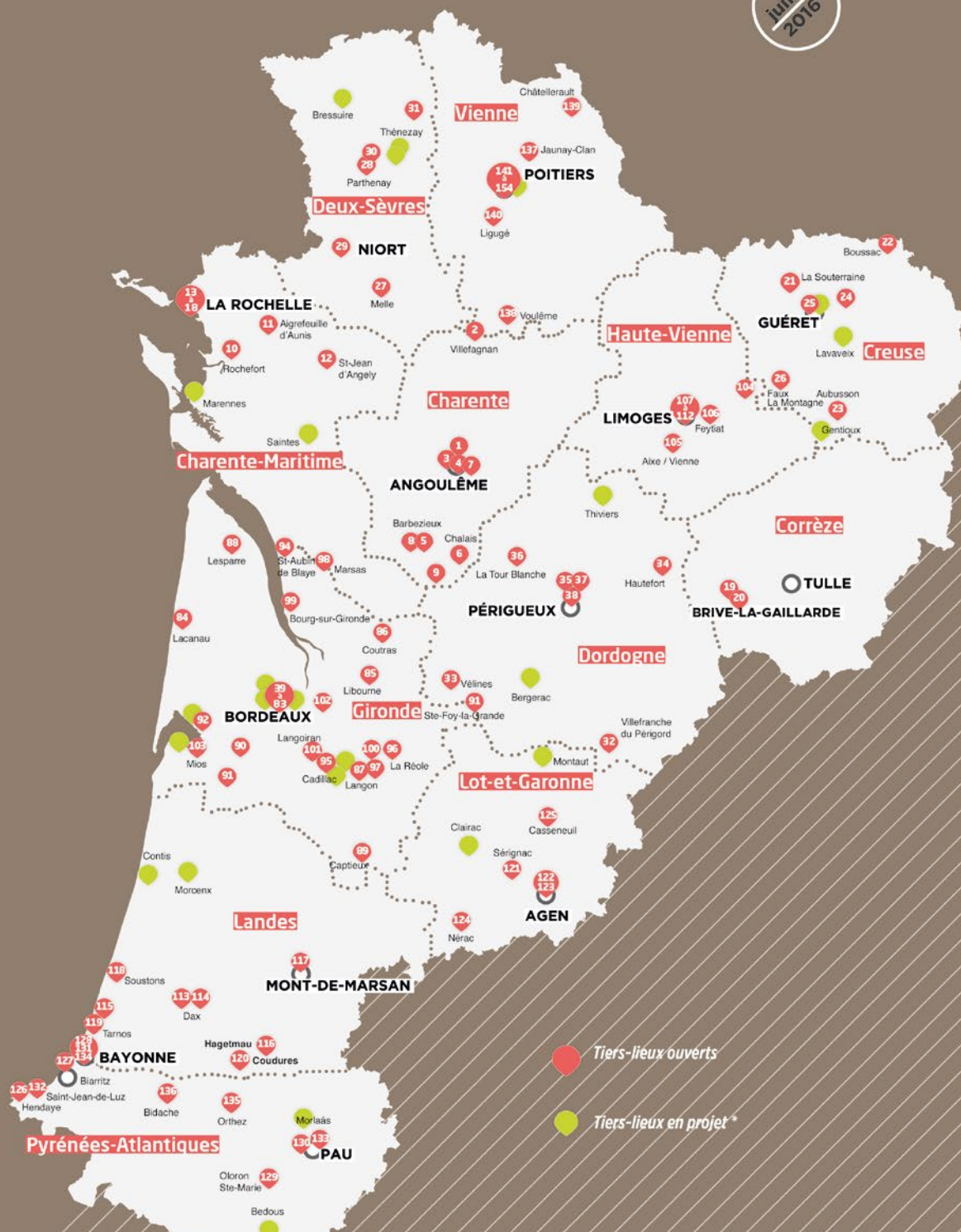
Contact

La Coopérative Tiers-Lieux
SCIC SARL à capital variable
4 bis chemin Louis Pasteur
33230 Abzac
<http://coop.tierslieux.net>

LES TIERS-LIEUX EN NOUVELLE-AQUITAINE

TIERS-LIEUX // ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS ET COLLABORATIFS
COWORKING - FABLAB - ATELIER

juillet
2016



MÉTHODOLOGIE

PRÉSENTATION OBSERVATOIRE / RÉSEAU

L'Observatoire régional de l'ESS Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau d'expertise mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) et le CNCRESS. Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

SOURCES STATISTIQUES

Les principales sources de données sont les bases CLAP et DADS de l'INSEE.

PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

NOMENCLATURE MÉTIERS

Les métiers sont issus de la nomenclature PCS (Professions et Catégories Socio-professionnelles) de l'INSEE, qui sert à catégoriser l'ensemble des métiers de l'économie. L'ESS étant peu présente sur certains secteurs et donc sur certains métiers, une nomenclature recomposée et adaptée à l'ESS, réduite à 82 postes a été constituée suite à un travail collaboratif de l'Observatoire national de l'ESS avec le réseau des Observatoires régionaux de l'ESS.





Les Chambres Régionales de l'ESS
sont des associations de loi 1901
représentatives et transversales
qui ont vocation à réunir les acteurs de l'ESS
de la région ainsi que les entreprises
appartenant à l'ESS
depuis la loi de 2014.

**Elles axent leurs actions
autour de trois grands objectifs :**

- ❶ Structurer et représenter
l'économie sociale et solidaire.
- ❷ Accompagner le développement
des entreprises et filières de l'ESS.
- ❸ Promouvoir et faire connaître l'ESS.

**En dehors de ces actions,
les CRESS ont également vocation à :**

- › Représenter leurs membres auprès
des pouvoirs publics et des instances
de concertation.
- › Apporter un soutien à leurs adhérents
en valorisant leurs initiatives
et en soutenant leur activité.
- › Animer des réflexions et des actions
collectives autour d'enjeux sectoriels
et transversaux.

L'adhésion aux CRESS est
accessible à tous les acteurs de
l'ESS, sur la base de deux critères :
› Avoir un statut relevant de l'ESS :
associations, coopératives,
mutuelles, fondations, entreprises
sociales et solidaires.
› Se revendiquer des valeurs
de l'ESS et chercher à les mettre
en pratique au quotidien.